

# Reflets



d'Ayguemorte-les-Graves



« En attendant l'été », le 7 juin 2025 - PRJ au complet et Laurianne



# ÉDITO



La session budgétaire 2025 s'est ouverte dans un contexte lourd et particulièrement incertain, tant au niveau international que national. La situation budgétaire de l'État, ses recherches d'économies et les conséquences toujours d'actualité pour les collectivités territoriales, les arbitrages contraints du Conseil départemental, sans recettes fiscales depuis trois ans, nous ont incités, cette année encore, à faire un choix de prudence et de responsabilité pour la construction de ce budget voté à l'unanimité le 14 avril dernier.

Il s'établit à 2 031 501,88 € en section de fonctionnement et à 390 557,16 € en section d'investissement (voir détails pages intérieures). Nos marges de manœuvre et de décision sont étroites et nous sommes pris entre dépenses obligatoires, nouvelles charges à assumer, dotations de l'État en baisse. Sur quelles recettes compter ? Quelles contributions attendre ?

Ce n'est que grâce à un budget maîtrisé et à une gestion rigoureuse, nous permettant de retrouver une capacité d'emprunt disparue, que nous pouvons mettre en œuvre nos actions municipales. Une bonne gestion a du sens en ce qu'elle nous permet d'agir mieux et plus pour le service rendu à nos administrés, l'amélioration de notre cadre de vie, l'animation, l'entretien du patrimoine communal, la sécurité des biens et des personnes dans le respect des normes en vigueur, et la solidarité. Nous travaillons et continuerons à travailler dans ce sens au regard du mandat que vous nous avez confié.

Nous avons été nombreux à nous réunir le 7 juin dernier pour notre fête traditionnelle « En attendant l'été », qui fut une vraie parenthèse conviviale et musicale.

Nous comptons sur vous toutes et tous pour répondre présents lors de notre Grande Fête, initiée par la BIC des Graves et labellisée « Scènes d'été » par le Conseil départemental. Un programme riche et varié vous attend les 12, 13 et 14 septembre prochains.

D'ici là, le Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une belle pause estivale !

Bien cordialement à vous.

Le maire,  
Martine Talabot

## SOMMAIRE

|                                   |    |
|-----------------------------------|----|
| Édito .....                       | 2  |
| Conseil municipal .....           | 4  |
| Quoi de neuf? .....               | 5  |
| Budgets 2025 .....                | 6  |
| Du côté de la mairie .....        | 9  |
| Vie du village .....              | 10 |
| Du côté de l'action sociale ..... | 16 |
| Du côté de l'école .....          | 18 |
| Vie associative .....             | 20 |
| Zoom .....                        | 24 |

## JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'AYGUEMORTE-LES-GRAVES

Directeur de la publication : Martine Talabot  
Rédaction : Commission information et les associations  
Coordination : Martine Talabot  
Crédit photos : Commission information, associations  
Conception graphique : Fanny Roquette  
Impression : Imprimerie Au fil des pages à Saint-Selve  
N° ISSN : 2557-2385  
Semestriel, n° 135 - Premier semestre 2025 tiré à 700 exemplaires

### Mairie d'AYGUEMORTE-LES-GRAVES

20, avenue du Général de Gaulle  
33 640 Ayguemorte-les-Graves  
Téléphone : 05 56 67 10 15  
Courriel : [contact@ayguemortelesgraves.fr](mailto:contact@ayguemortelesgraves.fr)



# CONSEIL MUNICIPAL



## Synthèses des séances du Conseil municipal – Principales décisions prises



Nous vous rappelons que les procès-verbaux des séances du conseil municipal sont consultables dans leur intégralité sur le site internet de la mairie ou au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture.

### Séance du 20 février 2025

- › Installation du permis de diviser sur le territoire de la commune.
- › Dénomination de deux voies sur la zone des Grands Pins : allée de l'Agrostis / allée de l'Hypolais.
- › Projet d'installation d'une antenne-relais Free (zone « Entre deux Ponts » parcelle cadastrée section B n° 398).
- › Présentation du rapport d'activité du SDEGG - exercice 2023.
- › Renouvellement de la convention de subvention relative à la capture, l'identification et la stérilisation des chats errants avec la SPA pour un montant de 1000 €.
- › Adhésion à l'association « D'abord des livres » (librairie itinérante).

**Toutes ces décisions ont été votées à l'unanimité.**

### Séance du 27 mars 2025

- › Vote de la subvention au Centre communal d'action sociale (CCAS) - 20 000 €.
- › Vote de la subvention à la Caisse des écoles - 122 000 €.
- › Vote du compte administratif 2024.
- › Ouverture anticipée des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025 pour un montant de 10 000 € (réfection de l'aire de jeux).
- › Transfert de compétence eaux/assainissement à la Communauté de communes de Montesquieu à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

**Toutes ces décisions ont été votées à l'unanimité.**

### Séance du 14 avril 2025

- › Vote des subventions aux associations communales (montant de l'enveloppe : 12 890 €).
- › Vote du taux des taxes locales d'imposition.
- › Vote du budget primitif 2025 (voir pages intérieures).

**Toutes ces décisions ont été votées à l'unanimité.**



# Convention d'aménagement d'école

## Point actualisé (conseil d'école du 23 juin 2025)

Le projet a été relancé dès le début de notre prise de fonction, mais nous n'avons pu le reprendre de manière nominale car nous avons dû faire face à des imprévus en urgence.

Le plus grand imprévu a été la fermeture du préfabriqué qui accueillait la classe de CP suite à la constatation du gonflement/retrait du plancher bois, de l'éloignement du mur du plancher qui s'accroissait de manière significative. Cette fermeture a été actée suite au passage d'un bureau de contrôle.

La résolution de ce problème a été la dépose du préfabriqué existant et la mise en place d'un bâtiment modulaire en R+1 pour l'accueil de deux classes.

Nous avons profité de la mise en place de ce nouveau bâtiment pour mettre aux normes les dortoirs qui ne l'étaient pas, en les déplaçant dans un des modulaires existants.

La mise en place du nouveau modulaire à étages a permis de ne pas diminuer la surface de la cour, d'avoir des classes avec une surface répondant aux normes de l'Éducation nationale et d'un dortoir aux normes et fonctionnel.

Nous avons également profité de ces modifications pour réaliser les permis de construire des bâtiments modulaires existants qui avaient été oubliés.

Le fait d'avoir déplacé le dortoir a permis de récupérer de l'espace dans le bâtiment de la maternelle afin de créer une salle des maîtres demandée par les différentes équipes enseignantes, que ce soit celle en poste ou les précédentes.

Ces différents aléas nous ont retardés dans le projet de CAE, mais nous a permis de stabiliser une situation au niveau de l'école plus que confortable et permettre d'envisager l'avenir de manière plus sereine (bâtiments aux normes, déclarés et sécuritaires).

Pour en revenir au projet en lui-même, en juin 2022, un nouveau COPIL s'est réuni afin de faire le bilan avec l'ensemble des partenaires (architecte, Conseil départemental, CAUE, directrice d'école, APEEAM).

Le bilan du COPIL a permis d'établir que les scénarios proposés par l'architecte n'étaient pas complets, du fait de la non-prise en compte de certains besoins par manque de concertation avec les différents utilisateurs. À ce stade du projet, le scénario qui se dégageait était la construction d'un groupe élémentaire sur le site non construit et la réhabilitation du site existant pour la maternelle, avec la création d'un restaurant scolaire. Ce projet avait fait l'objet d'une estimation, mais certains frais avaient été oubliés (état des lieux, bureaux de contrôle...) et les réactualisations de prix en cours de projet.

Pour éviter tout parti pris, nous avons fait le choix d'arrêter la collaboration avec l'architecte ayant fait les premières études et de consulter plusieurs bureaux d'études.

Ce choix était motivé par le souhait d'avoir un regard neuf sur le projet et d'effectuer une analyse critique des scénarios proposés initialement. Ainsi, suite à une mise en concurrence, la société KAPEA a été retenue.

Dans un premier temps, la programmatrice de la société KAPEA a tenu à rencontrer un ou une représentant(e) de chaque utilisateur des groupes scolaires (maternelle et élémentaire) :

- › Enseignants
- › Périscolaire
- › ATSEM
- › Parents d'élèves

Les constats réalisés suite à ces entretiens sont :

- › Les bâtiments (hors modulaires) sont dans un état tout à fait correct, même s'ils doivent subir une réhabilitation thermique. Ils ont d'ailleurs fait l'objet de rénovation (notamment peintures et mise aux normes dès notre arrivée).
- › La maternelle est fonctionnelle avec de belles surfaces vitrées.
- › Tous les bâtiments sont climatisés.
- › Manque de place pour les activités du périscolaire (utilisation des réfectoires actuellement).
- › Les surfaces des classes sont conformes à la réglementation de l'Éducation nationale.
- › La restauration scolaire est peu fonctionnelle (partie la moins bien de l'ensemble des bâtiments).
- › La surface de la cour est restreinte par rapport aux préconisations de l'Éducation nationale.

Après plusieurs mois de concertation et d'étude, une présentation du dossier a eu lieu lors du COPIL du mois de juillet 2024.

La meilleure solution serait de créer un groupe élémentaire sur le site non construit, de réhabiliter thermiquement les bâtiments existants et de créer un restaurant scolaire sur le site existant. Bien entendu, sur chaque site, des locaux pour le périscolaire ont été envisagés.

Le projet global est estimé à un montant opération d'environ 6,5 millions d'euros (coût travaux et MOE, réactualisation des prix sur les 1,5 à 2 ans de projet + réactualisation des prix de la construction entre les premières études et celles de 2022/2023).

Les besoins de ce projet ont été basés sur les mêmes données d'évolution démographique de la population d'élèves. Il est à noter que l'évolution de la population d'élèves est stable au cours de ces dernières années et qu'une baisse des effectifs est à prévoir.



Malgré le désendettement en cours de la commune, elle n'a pas les moyens financiers de s'engager dans un tel projet.

Ainsi, et compte tenu de l'avis de la programmiste, il est envisagé à plus court terme de créer un nouvel espace de restauration scolaire construit sur le site des locaux historiques des services techniques.

En parallèle, une concertation est menée avec plusieurs banques afin de déterminer notre capacité d'endettement / d'investissement suite à la remise à plat des finances communales.

Il est vrai que nous avons joué de malchance vis-à-vis du contexte économique depuis 2 ans et encore plus actuellement (baisse des subventions, coupe franche dans les budgets de l'État à tous les niveaux...)

À ce jour, nous sommes en attente de propositions financières des banques, mais il semble se dégager une évolution positive pour envisager dans un futur proche la création de ce nouveau restaurant scolaire adapté aux besoins et améliorer ainsi le bien-être des élèves et du personnel communal.

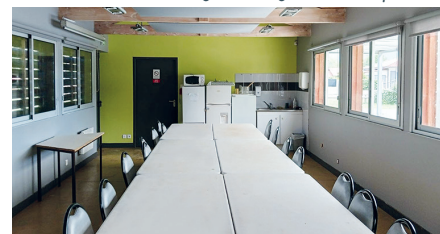
## QUOI DE NEUF ?



Aire de jeux : sol rénové.



Salle des archives : création de deux salles (obligation légale non respectée)



Salle des associations : peinture des murs.

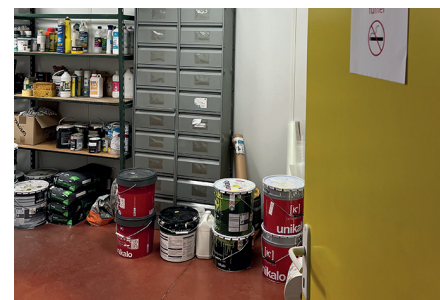


AVANT : locaux techniques vétustes, hors normes d'hygiène et sécurité (1 bloc toilettes pour 2 agents homme-femme, donnant directement dans le bureau)

NOUVEAUX LOCAUX zone Robert Algayon :



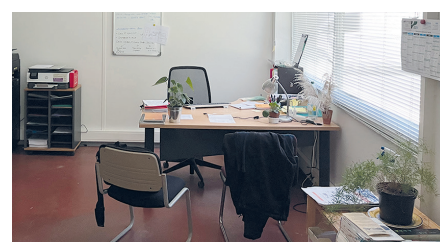
... garage ;



... stockage produits ;



... espace voirie ;



... et bureau de la responsable.



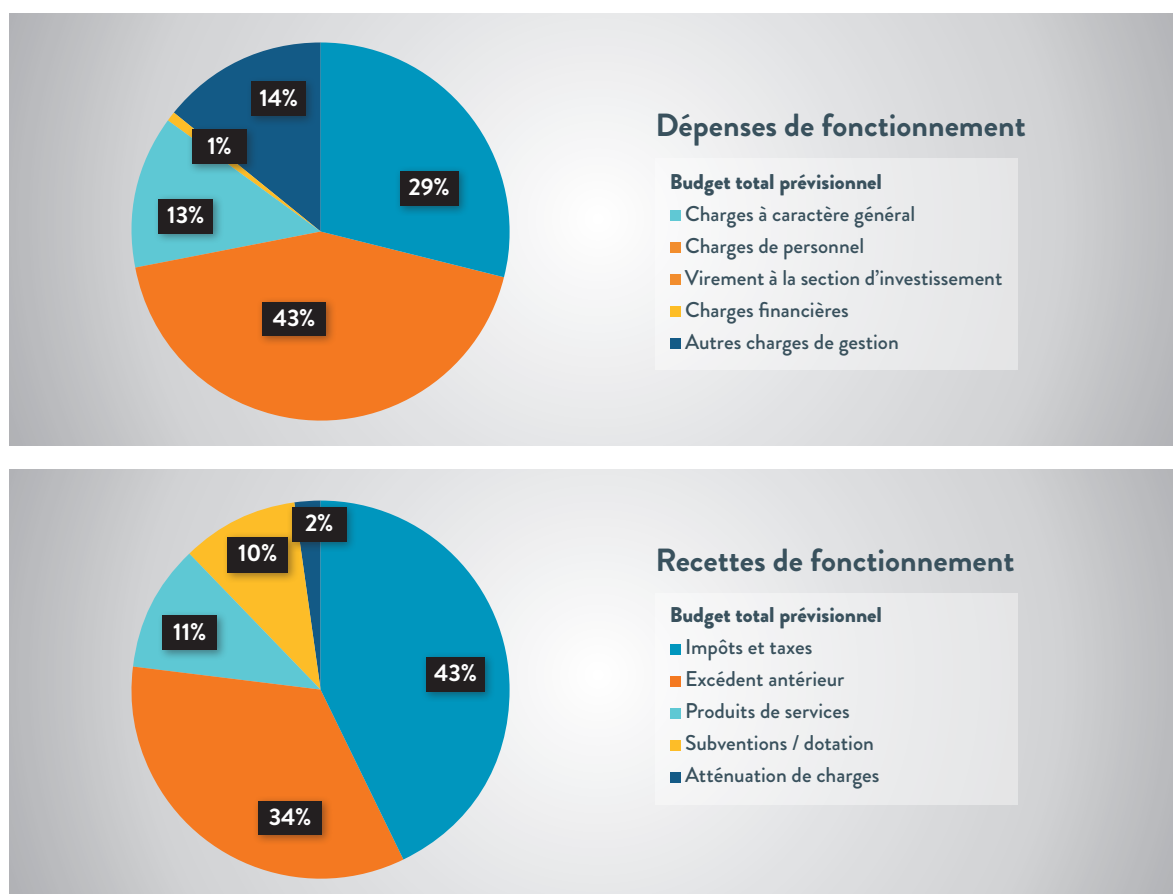
# BUDGET PRIMITIF 2025

## Section de **fonctionnement** :

La **section de fonctionnement** regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement des services notamment à la masse salariale, les charges courantes relatives aux équipements des services et les charges financières ou exceptionnelles.

Les principales dépenses de fonctionnement concernent pour l'essentiel :

- › les charges à caractère général (eau, électricité, assurances, location, etc.) qui devraient globalement rester stables par rapport à l'année précédente ;
- › la hausse de 25% des contrats d'assurance (bâtiments, véhicules) couplée à l'obligation de la collectivité d'instaurer un contrat de prévoyance pour l'ensemble du personnel à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 sera en partie compensée par des économies d'énergie réalisées grâce aux travaux d'investissement effectués fin 2024 avec la rénovation complète de tout l'éclairage en LED dans tous les bâtiments communaux ;
- › les charges de personnel restent maîtrisées mais subissent une légère hausse suite à l'augmentation des régimes de cotisations (retraite et assurance maladie).



Les recettes de fonctionnement sont liées principalement au report du résultat antérieur (dont l'excellent exercice 2024) mais aussi aux impôts et taxes, le Conseil municipal ayant décidé pour la troisième fois en quatre ans de mandat de ne pas augmenter le taux communal.

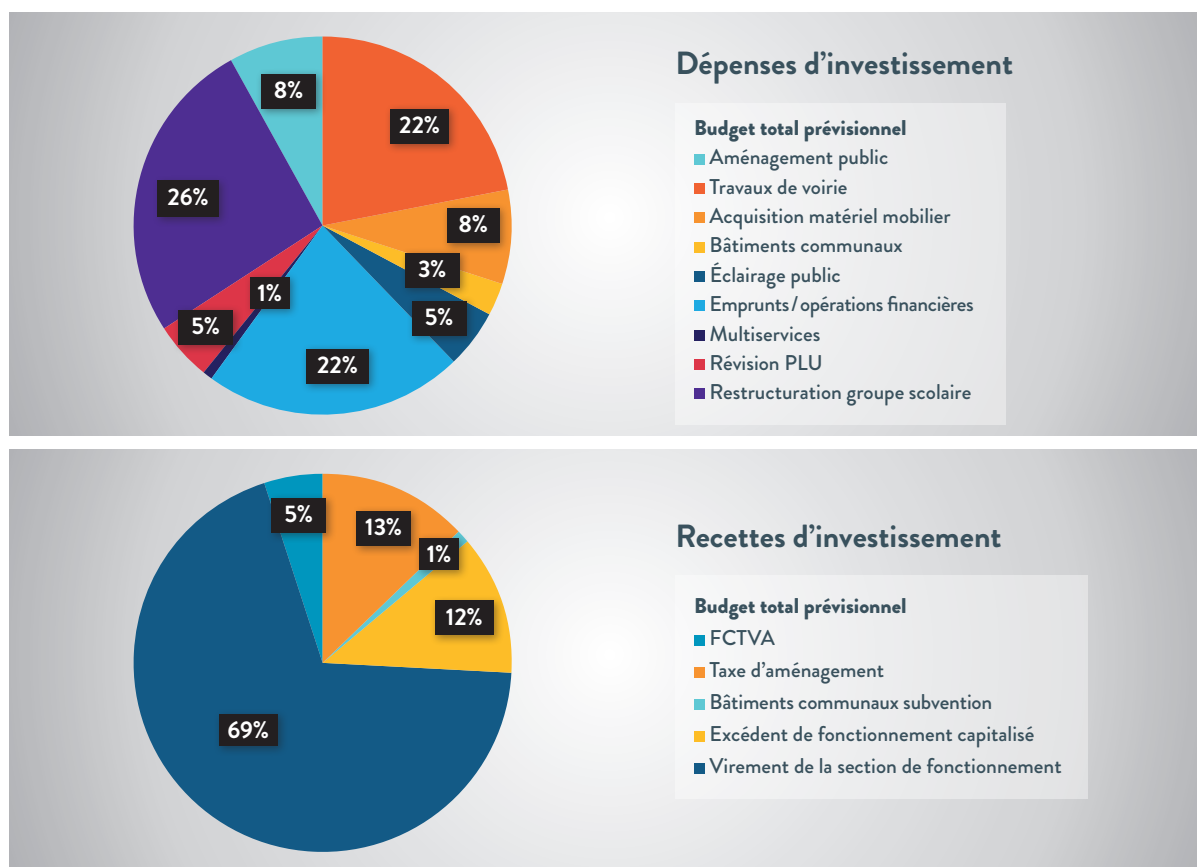


## Section d'investissement :

La section de d'investissement prépare l'avenir. Elle est liée aux projets à moyen et long termes, aux achats de matériels durables, à la construction ou aménagement de bâtiments, aux frais de recherche, d'étude, de développement...

Les prévisions de dépenses 2025 s'articulent autour de 7 axes principaux :

- › restructuration du restaurant scolaire (frais d'étude) parallèlement, prospective financière pour demande d'emprunt et recherche de subventions ;
- › travaux d'entretien et aménagement de voirie ;
- › bâtiments communaux notamment frais d'étude SDEEG (restauration scolaire, éclairage public route du Brassin, rue Le Traversan notamment), travaux multiples de menuiseries ;
- › acquisition de matériel mobilier : logiciel et matériel informatiques, matériel de bureau et mobilier pour l'école, le secrétariat, le service technique et rayonnages pour les salles d'archives créées ;
- › aménagements publics : réfection du sol de l'aire de jeux, clôture école, végétalisation du cimetière ;
- › commerce de proximité : projet qui n'a pas été abandonné mais qui nécessite une étude actualisée d'implantation afin d'avoir des éléments objectifs de nature à envisager l'avenir. Cette étude sera réalisée par la Chambre de commerce et d'industrie ;
- › zone des Grands pins : des crédits ont été prévus pour des frais d'étude concernant la révision allégée du PLU compte tenu des projets à venir sur ce territoire.



Les recettes d'investissement comprennent principalement le produit de la part communale de la taxe d'aménagement, les dotations et subventions.

## Budget de la Caisse des écoles :

Il s'établit à 198 565 € dont une subvention municipale de fonctionnement de 122 000 €

## Budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

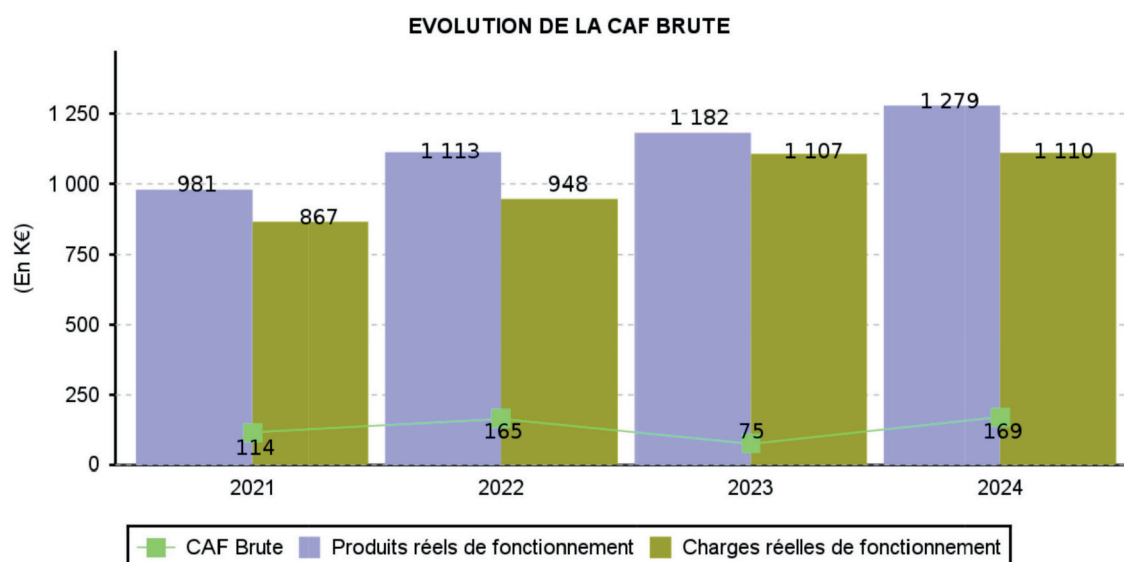
il s'établit à 61 260 € dont une subvention municipale de fonctionnement de 20 000 €

# BUDGET PRIMITIF 2025

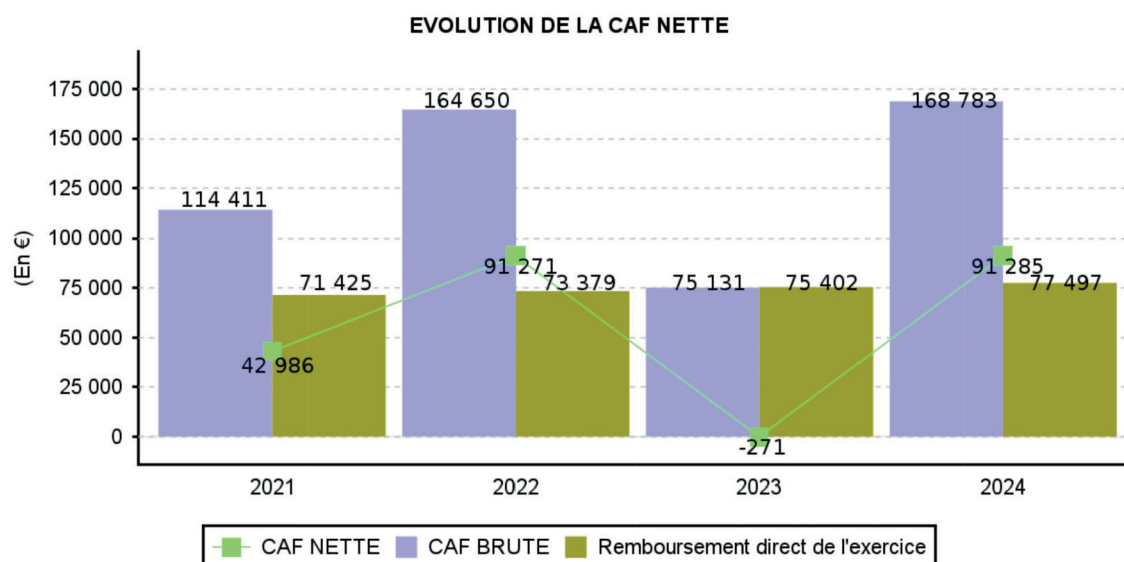
## L'autofinancement **brut et net** :

La **capacité d'autofinancement brute** (CAF brute) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...)

➡ **+124,7%**



La **capacité d'autofinancement nette** (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement.





# DU CÔTÉ DE LA MAIRIE

## Les Cafés des élus décentralisés

Depuis son élection, afin de renouer le dialogue avec les habitants, Madame le Maire a mis en place un Café des élus. À cette occasion, elle vous donnait rendez-vous en mairie. Vous avez été nombreux à répondre à ses invitations.



À l'heure où nous préparons ce bulletin, d'autres rencontres sont programmées les 14 et 28 juin avant la période estivale. Les dates à venir et les quartiers concernés seront précisés en temps voulu via le Flash info mensuel et l'application mobile *illiwap*.

Tous les sujets peuvent être abordés. L'objectif est de débattre, de recueillir vos suggestions, d'écouter vos interrogations, autour de thématiques touchant à votre vie quotidienne et à la vie de la commune.

Depuis le 10 mai, elle a décidé de venir à votre rencontre. Accompagnée d'élus, son premier rendez-vous concernait les quartiers du Brassan et de La Troude. Pendant deux heures, les conversations sont allées bon train, les échanges ont été fructueux et constructifs.



## INFO LYCÉE

Consciente de l'intérêt majeur d'implanter un lycée public sur le secteur du canton de La Brède, par courrier du 11 mars dernier en appui d'une note d'intention, j'ai proposé, en partenariat avec la Communauté de communes de Montesquieu, à Monsieur Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, un terrain de grave situé sur notre commune, lieu-dit « La Gravette », au sud-ouest du centre bourg.

En termes de dessertes et d'accessibilité, ce terrain est idéalement situé à égale distance des gares de Beautiran et de Saint-Médard-d'Eyrans donc à proximité de la ligne de chemin de fer Bordeaux-Langon ainsi qu'au regard des nombreuses initiatives prises en matière de mobilité pour favoriser les transports collectifs par la Communauté de communes de Montesquieu.

Une rencontre a eu lieu avec M. le vice-président du Conseil régional le 18 mars afin de présenter le projet.

Dossier à suivre...

Le maire





# VIE DU VILLAGE

## Le repas **des Aînés**



Le dimanche 2 février 2025, la commune a une nouvelle fois célébré ses Aînés lors d'un repas réunissant 80 participants. Organisé par la municipalité, et le Centre communal d'action sociale, cet événement a mis à l'honneur les seniors de 62 ans et plus, dans une ambiance chaleureuse et festive.

Le traiteur « Relais Bazadais » a régalié les convives avec un menu

grandement apprécié. Ce repas convivial fut agrémenté d'une animation par l'orchestre Joe Allain, qui a su créer avec sa chanteuse d'exception, une atmosphère entraînante et modernisante, invitant spontanément les participants à danser.

Ce moment de partage, offert par la commune, a permis cette année encore, de témoigner toute sa reconnaissance à ses Aînés. La municipalité



remercie chaleureusement tous les participants, le CCAS et les prestataires ayant contribué au succès de cette journée.

## Cérémonie du **8 Mai**

Vous étiez nombreux autour de Madame le Maire et des élus pour commémorer le 80<sup>e</sup> anniversaire de la signature de l'Armistice marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ce moment de recueillement et de respect collectif a rappelé à tous le sacrifice de celles et ceux qui ont combattu pour porter les valeurs de paix, de liberté et de solidarité.

Après les lectures officielles, Charlotte, Valentine et Louka ont lu deux poèmes. À l'occasion de cette cérémonie, un hommage a été rendu à toutes les victimes de l'esclavage (dont la journée nationale est le 23 mai).



Se souvenir n'est pas seulement un acte de mémoire, c'est aussi un engagement pour construire une société plus juste et pour lutter contre toute forme de discrimination et d'injustice.

Madame le Maire a aussi félicité Martine Florès, nouvelle présidente des Anciens combattants, ainsi que Nicole Touron, nouvelle porte-drapeau qui officiaient pour la première fois es qualités.



Un moment convivial a clôturé cette commémoration.





# VIE DU VILLAGE



## Le Marché fermier

Le samedi 22 février, de nombreux visiteurs se sont rendus à la salle de La Sablière lors de l'habituel Marché fermier, afin de découvrir ou redécouvrir les produits des producteurs locaux. Pour cette nouvelle édition ils y ont retrouvé : canards, foie gras, pains variés, magrets, volailles, escargots, agneau, fromages, pruneaux, tisanes et herbes médicinales, apéritifs à base de plantes, confitures et grand vin des Graves.

Malgré l'absence toute excusée du Potager du coin avec ses légumes de saison en raison d'un heureux évènement, tout le monde a pu s'approvisionner grâce à ce large choix de produits régionaux.

Un conseiller en énergie du Centre Régional d'Éco-énergétique d'Aquitaine (CREAQ) était également présent ce jour-là pour sensibiliser les visiteurs autour des thématiques du « mieux habiter » et du « bien vivre ». Tous les thèmes, de la rénovation énergétique à l'occupation du logement, ont pu être abordés.

*Vivement l'année prochaine !*



## En attendant l'été...

La troisième édition de la soirée « En attendant l'été » a une nouvelle fois rencontré un franc succès. Organisé le vendredi 6 juin par la municipalité en partenariat avec les associations du village, cet évènement festif a été animé par l'agence Magic event qui a proposé un concept original : le « Bar à vinyles », une animation musicale interactive où chacun peut choisir ses morceaux préférés parmi une sélection de disques.



Le public qui a ainsi façonné la bande-son de la soirée a enflammé le boulodrome qui s'est métamorphosé pour l'occasion en un véritable dancefloor, mais aussi en espace de restauration grâce à la mobilisation des associations locales et de quelques commerçants.

Familles, amis, jeunes et moins jeunes ont dîné et dansé au coude-à-coude sous les étoiles afin de profiter de l'essentiel : le plaisir d'être réunis autour de la musique, de la bonne humeur et d'un bon repas !





# VIE DU VILLAGE

## La librairie itinérante

L'association D'abord des livres a pour objet de faciliter l'accès aux livres et à la lecture.

Ce service offert aux habitants permet d'acheter des livres d'occasion, de commander des livres scolaires ou professionnels et de bénéficier de conseils sur la rentrée littéraire. L'association peut aussi proposer des temps de lecture aux enfants dans le cadre du temps périscolaire. À noter également la récupération de dons de livres.

La commune a décidé de s'associer à ce projet en accueillant la librairie itinérante.



Le premier rendez-vous a été le 8 avril à la salle de La Sablière et les Ayguemortais pourront retrouver la librairie tous les deuxièmes mardis de chaque mois de 16h à 18h30.

### Les prochaines dates :

9 septembre  
14 octobre  
4 novembre  
9 décembre

L'itinérance de la librairie  
est disponible sur le site de  
l'association : [deslivresabord.fr](http://deslivresabord.fr)

## Le périscolaire

### Fête de Noël

« On s'est retrouvé à la salle de La Sablière pour le spectacle de Noël. D'abord on a pris le goûter, il y avait plein de choses, on s'est régalé. »

Après nous avons fait un spectacle conté par les enfants, il y avait de la danse avec des cerceaux, une pièce de théâtre avec Déborah, des chants avec les maternelles. Lya et Liah ont présenté le spectacle en jouant une comédie, c'était très drôle.

Pour raconter l'histoire, les enfants avaient un micro et étaient assis sur des coussins et on avait fabriqué une cheminée en carton au périscolaire. Les maternelles qui chantaient, avaient choisi : *Le Petit renne au nez rouge* comme chanson.

C'était un super spectacle. »

Agathe L.





# VIE DU VILLAGE

## Le périscolaire

### Activités périscolaires



« Le soir, les animateurs nous ont proposé des activités manuelles comme la décoration du char du carnaval, la fabrication d'un volcan pour le Printemps des poètes, du bricolage et du jardinage avec la création d'un nichoir à oiseaux et nous avons planté des semis. Il y a aussi des activités sportives où on s'amuse bien. On trouve ces activités géniales et les animateurs aussi. C'est agréable de passer un petit moment avec nos camarades surtout après une longue journée d'école ! »

*Lyah L., Adriana, Jade F. et Liah L.*

« Le périscolaire commence à 16 h 30, on prend le goûter et après il y a plein d'activités faites par Océane, Adélaïde, Benjamin, Mélanie, Laurianne, Sandra et Aurélie. Il y a des activités manuelles, des activités sportives, on découvre plein de choses. C'est génial toutes les activités que l'on fait après l'école. »

*Sana*

## Carnaval !

« Pour le carnaval, on a fait fabriquer un char avec Poséidon, car c'était le thème de l'océan. C'était super bien, tous les enfants de l'école ont déambulé dans les rues d'Ayguemorte avec de la musique. Après dans la cour, il y avait un buffet à volonté et des boissons. Tous les amateurs, Océane, Adélaïde, Mélanie, Benjamin, Laurianne, Cécile, Sandra et Aurélie ont mis de la musique et on a pu danser c'était trop bien ! »

*Emma D.*





# VIE DU VILLAGE

## Point Rencontre Jeunes

Vacances de février



« Nous avons tourné dans un court métrage. On a tourné comme de vrais acteurs pendant deux jours, nous avons été filmés par Adrien et enregistrés par l'ingénieur du son Bastian. Le film va bientôt sortir sur grand écran à l'occasion du Festival du film de prévention organisé par la CCM.

Pour ceux qui n'ont pas voulu faire le film, les animateurs avaient organisé des activités sportives et amusantes !

L'année prochaine, nous voulons refaire un film car c'était incroyable comme expérience.

Les vacances se sont donc très bien passées en compagnie de Laurianne, Sandra et Florian. »

### Les vendredis soirs

« Tous les vendredis, on mange ensemble, on fait plein d'activités qui changent tout le temps donc c'est bien, on ne fait que rigoler. Il y a de tout, on s'amuse vraiment beaucoup. On adore les soirées cinéma, les grands jeux et les tournois sportifs. »



géré le gâteau fait par Ilan, Nailly et Charlotte. Les autres ont préparé des wraps, c'était trop bon.

On a aussi fait des après-midis sympatiques comme quand on a fabriqué des porte-clés, fait des mandalas, de la pétanque et plein d'autres choses.

L'après-midi tennis était super malgré la chaleur, on s'est bien amusés. »

*Ethan, Morgan, Charlotte,  
Théo, Ilan et Nailly*



### Les vacances de Printemps

« L'Escape game est à refaire, c'était trop bien, on s'est pris pour de vrais détectives, merci à Bruno de l'AJC d'Isle-Saint-Georges.

On s'est régalés avec l'atelier cuisine, c'était trop bon, on a bien

### Le Printemps des poètes

Tous les élèves du périscolaire aidés de leurs animateurs et animatrices ont travaillé sur le thème 2025 : *La Poésie volcanique*.

Tout un programme !





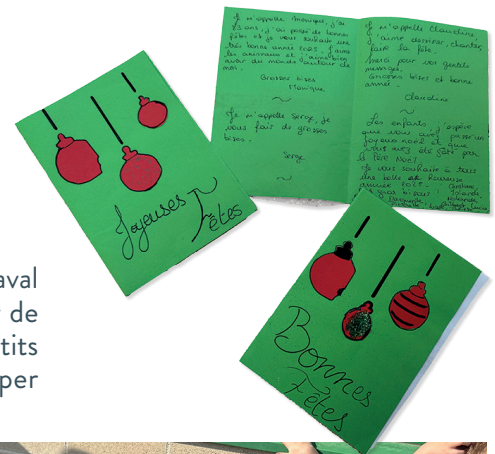
# VIE DU VILLAGE

## L'ALSH

Pour les fêtes de fin d'année, les enfants de l'ALSH ont écrit des cartes de vœux pour les résidents de l'Ehpad « Le Lac de Calot » à Cadaujac. Nous avons reçu leurs réponses au retour des vacances. Un plaisir partagé des deux côtés.



En février, le traditionnel carnaval était à l'honneur. Les rues autour de l'école se sont vues remplies de petits princesses, pirates, et autres super héros.

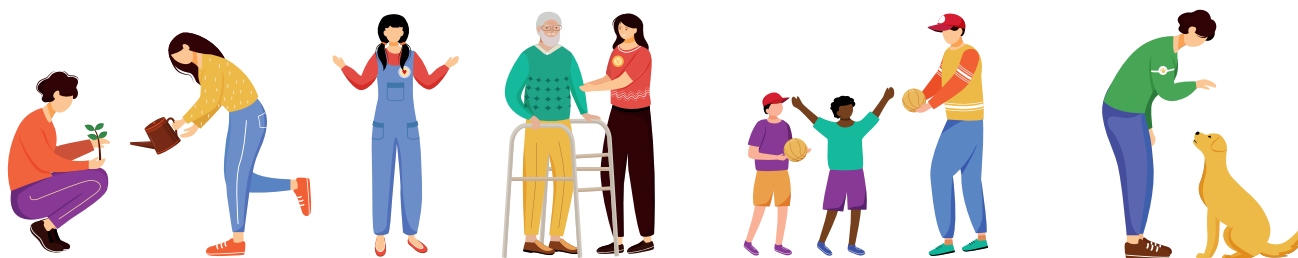


## L'agenda... du côté d'Ayguemorte-les-Graves

- 14 juillet** : Cérémonie à 18 h 30 – Place du Souvenir
- 1er septembre 2025** : Rentrée des classes
- 4 septembre 2025** : Forum des associations
- 12, 13 et 14 septembre 2025** : La Grande Fête
- 27 septembre 2025** : Nettoyons la nature - Édition 2025
- 12 octobre 2025** : Octobre rose
- 31 octobre 2025** : Ayguemorte de Peur - Édition 2025



# DU CÔTÉ DE L'ACTION SOCIALE



## Le CCAS, c'est quoi ?

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a été créé en France par la loi du 6 janvier 1986. Elle a établi un cadre légal pour l'action sociale au niveau communal, permettant aux communes de mettre en place des structures dédiées à l'aide sociale et à l'accompagnement des populations en difficulté.

Le CCAS de notre commune est placé sous l'autorité d'un conseil d'administration présidé par le maire et composé pour moitié de conseillers municipaux et d'habitants d'Ayguemorte, représentants de la société civile.

Les actions du CCAS d'Ayguemorte sont variées et possibles grâce à un budget de plus de 58 000 € en 2024. Ces aides s'adressent à tous les habitants de notre commune, enfants, jeunes, seniors, couples, personnes seules, en situation de handicap ou non, en difficulté. Ces soutiens peuvent prendre plusieurs formes : délivrance de bons alimentaires, aide pour des démarches administratives, aide financière d'urgence ponctuelle... Vous pouvez donc faire appel au CCAS de votre commune qui vous accompagnera, en toute confidentialité, dans la difficulté que vous rencontrez. Grâce à Patricia Gauthier, le CCAS peut également apporter des repas à domicile ou des prestations d'aide-ménagère.



**Nous avons rencontré Patricia, agent social du CCAS, qui a partagé son expérience avec nous.**

« Je travaille au CCAS d'Ayguemorte depuis décembre 1998. Mon travail consiste à aider les bénéficiaires, mais en essayant de préserver leur autonomie. Je les aide au ménage, pour leurs repas. Il faut noter que j'assure aussi le portage du repas. Je peux également faire leurs courses ou aller à la pharmacie. Il m'arrive aussi de les aider au niveau administratif. Parfois, nous pouvons faire des balades ou des activités.

Il doit y avoir une confiance réciproque entre le bénéficiaire et moi-même. L'échange leur permet de rompre l'isolement. Par conséquent, la priorité est de bien comprendre qu'une aide à domicile ne se limite pas à faire le ménage, qu'elle n'est d'ailleurs pas là pour exécuter des tâches telles que déplacer des meubles ou faire du lessivage de portes...

Malheureusement, les autres activités laissent penser que nous sommes là que pour « discuter ». Cette opinion est, pour moi, la plus grande difficulté : c'est compliqué de faire changer les mentalités.

Il est heureusement agréable de voir que des familles nous remercient pour ce que nous apportons à leurs aînés. Cela me réjouit de voir que certains bénéficiaires aiment nous voir arriver.

Enfin, pour répondre à la question : quels conseils je donnerais aux jeunes qui souhaitent faire ce métier ? Je leur dirais qu'une formation est nécessaire pour débiter dans cette fonction d'aide à domicile. »



# DU CÔTÉ DE L'ACTION SOCIALE



## La mutuelle Gironde

*Le Saviez-vous ?* 220 000 Girondins n'ont pas de mutuelle !

Le Département de la Gironde a conventionné avec l'organisme MUTAMI pour proposer une mutuelle girondine aux conditions avantageuses. Elle garantit :

- › des tarifs qui n'augmentent pas à partir de 70 ans ;
- › l'absence de limite d'âge et de questionnaire de santé ;
- › l'absence de droit d'entrée et de délai de carence ;
- › un service d'assistance à la vie quotidienne ;
- › un espace prévention en ligne.

Tous les résidents de la Gironde affiliés au régime de la Sécurité sociale et à jour de leurs droits peuvent bénéficier de cette mutuelle. Une mutuelle qui a été pensée pour être accessible au plus grand nombre. Le Département n'est pas financeur de ce dispositif, ni assureur, ni souscripteur du contrat, mais il facilite la mise en relation des personnes intéressées avec MUTAMI qui contractualisera directement avec elles.

Plus d'informations sur : [www.mutuelle-mutami.fr/la-mutuelle-girondine](http://www.mutuelle-mutami.fr/la-mutuelle-girondine)



## Don d'organes

Après avoir reçu M. le Président de l'association AMATHSO (Association des malades et transplantés hépatiques du Sud-Ouest), accompagné de M. Claude Parenteau, adhérent habitant Ayguemorte, Mme le Maire, présidente du CCAS a proposé au conseil d'administration, en date du 9 avril dernier, de se prononcer sur l'adhésion à la charte dédiée à cette cause.

Le label « Ville ambassadrice du don d'organes » a été élaboré en collaboration avec le ministère de la Santé et l'Association des maires de France, afin de promouvoir et de valoriser les communes engagées dans la sensibilisation au don d'organes ; il s'agit d'un véritable acte de solidarité, le nombre de greffes enregistrées chaque année demeurant très insuffisant.

Pour cela, il convient d'adhérer gratuitement à la charte présentée et d'installer des panonceaux « Ville ambassadrice du don d'organes » aux entrées principales de la commune.



Le conseil d'administration du CCAS a voté à l'unanimité en faveur de cette proposition, qui sera soumise au vote de l'ensemble du conseil municipal lors de sa prochaine séance

# DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

## Un océan de vie

Au mois de février, l'association « Un océan de vie » est venue dans notre classe pour nous parler de la préservation des océans.

Nous avons évoqué ensemble les attitudes éco-citoyennes à adopter pour que nos paysages maritimes restent magnifiques. Ce fut un véritable moment d'échanges et de réinvestissement de ce que nous avons abordé lors de la classe de mer.



## Peinture à l'aquarelle

Le 13 mars, Sophie Bataille (artiste) est intervenue à l'école pour nous initier à la peinture à l'aquarelle. Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à découvrir cette nouvelle technique.

## Champions de lecture

Le lundi 15 mars, nos champions de lecture sont allés défendre les couleurs de l'école. Malheureusement, ils n'ont pas été sélectionnés mais leurs prestations ont été très largement appréciées.

Bravo à eux !



## Carnaval

Cette année, le 21 mars, pour le carnaval, nous nous sommes baladés autour de l'école. Grâce à l'équipe du périscolaire, nous avons pu suivre un char sur lequel trônait Monsieur Carnaval.

Expérience à renouveler !

## Le Podcast des CE2 / CM1

Cette année la classe de CE2 / CM1 a réalisé un podcast dans lequel les élèves racontent leurs moments préférés de l'année et leurs projets (Vendée Globe, le projet aquarelle, le carnaval...)

Retrouvez-les tous en scannant le QRcode :

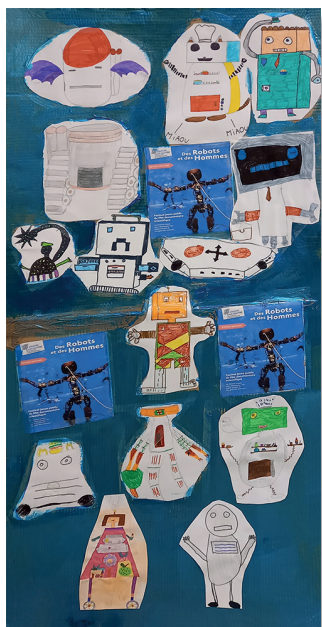




## Projet Cotéac

Dans le cadre de notre projet Cotéac, nous sommes allés étudier la faune et la flore du parc de Pontaulic de Léognan. Activités pêche et reconnaissance des espèces capturées pour un bref instant.

Le jeudi 3 avril, « Cartographie sensible » nous sommes revenus au parc de Pontaulic. Sophie Bataille nous a appris à peindre le paysage que nous avions sous les yeux à l'aquarelle. Très chouette moment malgré un temps très incertain.



## Festival de Sciences tout court(s)

Le 16 mai, nos élèves ont joué le rôle de jurys dans le dispositif « Sciences tout court(s) », le festival jeune public du film documentaire scientifique.

Ils ont voté pour leur court métrage de sciences préféré parmi une sélection de huit films sur le thème des robots et de l'intelligence artificielle. Ils étaient tous biens élégants et ont parfaitement rempli leur rôle.

Encore un chouette moment !

## Un roboticien en classe

Le 22 mai, Lucas Joseph, roboticien, ingénieur docteur en robotique à l'INRIA de Talence, est venu pendant une heure répondre aux questions des élèves sur son métier.

Il intervenait dans le cadre du festival scientifique Sciences tout court(s). Les sujets abordés ont été variés : *Comment recycler les robots ? Quels encodeurs existent dans notre corps ? Comment fonctionne un robot quadrupède ?*

Il a également présenté les études nécessaires pour exercer ce métier, et a montré aux élèves le robot Da Vinci qui opère déjà des patients.



# VIE ASSOCIATIVE

## Association Sportive de Tennis Ayguemortaise



### L'ASTA a 40 ans !

Les statuts de l'association ont été déposés en 1985, et la première saison a débuté sous la présidence de Daniel Chevalier. C'est en 1991 qu'un club-house a été construit. Affiliée à la Fédération française de tennis, l'ASTA est devenue un club référent au sein du Comité de Gironde de tennis. Association sportive parmi les plus actives du territoire, elle fédère aujourd'hui près de 70 adhérents, gère une école de tennis dynamique sous la direction pédagogique de deux

enseignants, et compte cette saison huit équipes engagées en compétition. Notre objectif est de développer un cadre sportif adapté à la fois aux joueurs visant la compétition et à ceux qui viennent s'entraîner pour le plaisir. Notre objectif est de développer un cadre sportif adapté à la fois aux joueurs visant la compétition et à ceux qui viennent s'entraîner pour le plaisir.

Ces 40 ans d'activité ont été fêtés lors d'une journée anniversaire le 14 juin !

### L'école de tennis

Pour les plus jeunes, trois tournois multichances (TMC) ont été organisés à domicile dans un climat convivial et ludique. Bravo à Louis (Finaliste du TMC Vert 11/12 ans), Baudouin, Capucine, Théo, Louca et Benoit pour leur participation.

Deux stages de perfectionnement ont été organisés par Hugo lors des vacances d'hiver et de printemps.

Pas moins de cinq équipes jeunes en compétition cette saison : les 8/10 ans avec Louis, Benoit, Baudouin, Léonard, Alban, les 11/12 ans avec Louca, Théo et Timothée, les 15/16 ans

avec Amaury Vidal, Alexis, Arthur, les 15/18 ans avec Adèle, Lou, Pauline et les 17/18 ans avec Théophile des jeunes Brédois.

Beau parcours pour les garçons, prometteur pour l'année prochaine et des félicitations à l'équipe filles qui a atteint la demi-finale de sa division en départemental.

Le club a organisé, pour les jeunes de l'école du tennis, une sortie pour assister au tournoi Primerose à Bordeaux le 14 mai et à Roland-Garros à Paris le 28 mai.

*Primerose avec le vainqueur*



### Les adultes en compétition

Une nouveauté cette année : le club a organisé un TMC double mixte le 26 janvier. Trois équipes de l'ASTA étaient en lice, la plus jeune composée de Théophile et d'Adèle a terminé 2<sup>de</sup> du podium.

C'est aussi la plus jeune compétitrice, Pauline, qui a remporté le TMC Dames 4<sup>e</sup> série du 5 avril, Cécile termine 3<sup>e</sup> de ce TMC.

Stéphane Poux et Guillaume Mano ont rejoint l'équipe Messieurs. Cette année, le club a pu constituer deux équipes. L'équipe 1 s'est qualifiée pour monter en division 3 la saison prochaine.

*La présidente, Émilie Lafont*

### Inscription pour la saison 2025/26

Retrouvez-nous :

- › les 2 - 3 septembre (16 h 30 / 19 h) au club ;
- › le 4 septembre au Forum des associations à Ayguemorte-les-Graves ;
- › le 5 septembre à celui d'Isle-Saint-Georges ;
- › le 6 septembre (14 h / 16 h) lors de l'animation portes ouvertes au club.



*Finalistes filles de la coupe Gironde*



## ATLAS - Association du temps libre des Ayguemortais seniors

**Le Printemps des Poètes**, dont le thème de cette année était la poésie volcanique, nous a permis de rechercher le nom des volcans de France et des pays d'Outre-mer. Nous les avons inscrits sur des rubans colorés, accrochés dans les arbres du village, aux côtés de quelques poèmes.

Par contre, notre volcan fabriqué en carton n'a pas résisté au premier gros coup de vent...



**Une après-midi œnologie** durant laquelle Serge nous a fait goûter du vin et nous a expliqué comment reconnaître l'acidité, l'amertume, les arômes...

**Un voyage dans le temps et la gastronomie bordelaise** conduit par Julia, conférencière de Gironde qui nous a présenté plusieurs produits qui ont fait l'histoire gastronomique de Bordeaux : Marie Brizard, le cannelé bordelais, les biscuits Olibet, Jock, le chocolat Louis, le Cacolac, le Lillet mais aussi d'autres, moins connus, comme Mademoiselle Margaux ou Besquis ainsi que ceux que nous n'avons pas goûtés : le caviar, le sel de vin, les rillettes de poisson, et la lessive Saint Marc.



**Les oiseaux** expliqués par Philippe, habitant du village et passionné des oiseaux de nos jardins. Il a essayé de nous faire reconnaître sur des images à la salle des associations et grâce à leur plumage, leurs pattes, leur chant, les mésanges, les merles, les huppes, les pies et d'autres oiseaux moins connus. Pour les observer « en vrai », nous avons terminé l'après-midi à la prairie bleue, où Chloé nous a présenté sa ferme florale. La visite s'est conclue par un goûter préparé par les pâtisseries d'ATLAS.

**La visite du centre de tri de Bègles.** Intéressant et impressionnant de découvrir ce que deviennent les déchets de nos poubelles jaunes.

**Et puis, il y a toujours le chant.** Les Cols Verts d'ATLAS ont participé à la soirée organisée par la Chorale de Martillac, au profit de Rétina, en faveur de la recherche médicale ophtalmique.

*La présidente, Josiane De Miranda*





# VIE ASSOCIATIVE

## BIC La Brigade d'interventions culturelles des Graves

### Vide-greniers festif

Fin mai nous organisons une nouvelle édition de notre Vide-greniers festif. Une nouvelle édition qui a encore une fois connu un franc succès avec beaucoup de visiteurs et d'exposants.

Nouveauté cette année, nous avons accueilli une étape du tremplin départemental en partenariat avec la Rockscool Barbey qui a vu se succéder quatre groupes de musiques actuelles dont deux issus du territoire. C'est le groupe Splenius qui participera à la grande finale sur la grande scène de Barbey en septembre, et chaque groupe bénéficiera d'un accompagnement professionnel via des ateliers, résidences, etc.

Autre nouveauté cette année, les collaborations avec les associations Quick'n'Cox avec leurs voitures anciennes et OSKC, l'association des motards rockeurs.

L'occasion a été pour nous de présenter officiellement l'affiche et le programme de La Grande Fête 2025 en présence de Madame le Maire, son conseil municipal ainsi que de nombreux élus du canton et du président de la Communauté de communes.



Nous remercions l'ensemble des élus de la Mairie d'Ayguemorte-les-Graves ainsi que son service technique pour l'aide logistique qu'ils nous ont apportée tout comme la Communauté de communes pour le prêt de matériel sur cette manifestation.

**12, 13 et 14 septembre 2025**

## La Grande Fête 2025

Le programme 2025 de notre Grande Fête est prêt. Un programme encore une fois riche et varié que vous aurez, on l'espère, autant de plaisir à découvrir que nous en avons eu à le construire ! Retrouvez-le sur Facebook et Instagram @BICdesgraves

La Grande Fête est encore une fois cette année labélisée événement Scènes d'été en Gironde, par le Département !

**Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes :** Appel aux bénévoles - Réservation des repas - Inscriptions concours international de Caisses à savon

Rendez-vous sur <https://linktr.ee/bicdesgraves>

*Le président, Guillaume Prince*





# VIE ASSOCIATIVE

## HHA

### Hip-hop ayguemortais

#### Galette des rois



Le rendez-vous de la galette des rois a été à nouveau donné aux Hip-Hopeurs le 11 janvier. Un samedi après-midi à partager ensemble avec les danseurs et leurs familles. L'occasion pour nos adhérents de faire un peu plus connaissance avec les nouvelles de l'équipe, Samira et Pauline.

#### Les Breakers ont du cœur

Ce traditionnel deuxième rendez-vous du HHA a dû prendre une nouvelle forme cette année, car Cabanac a dû décliner l'offre du battle retour au profit des Restos du Cœur. Une solution de remplacement a été proposée avec tous les membres du HHA : la Danse Urbaine de Justine contre le Hip-Hop de Ice. Du coup, le grand vainqueur n'en demeure pas moins le HHA !

*La présidente, Samira Chakkaf*

Renseignements  
et inscriptions  
07 66 36 50 25  
[hha33640@gmail.com](mailto:hha33640@gmail.com)

Nous vous donnons rendez-vous le **jeudi 4 septembre** au Forum des associations pour vous présenter notre programme qui vous réserve des surprises et nouveautés.





## « Une nouvelle pierre à l'édifice... »

Depuis sa création, la Communauté de communes de Montesquieu n'a cessé de s'engager pour favoriser l'emploi sur son territoire.

Dès 2004, l'intercommunalité a mis en place l'action « Chantiers d'insertion », menée par les Compagnons Bâisseurs Nouvelle-Aquitaine, permettant ainsi la préservation et la réhabilitation du patrimoine bâti de nos communes.

C'est ainsi que, grâce aux excellentes relations de travail retrouvées avec la présidence, la direction et les services de la CCM, mais aussi à l'implication et à la forte mobilisation de vos élus en matière de recherche d'aides et/ou de subventions, des travaux de remise en état ont pu être réalisés :

› nettoyage de la toiture et reprise en peinture des façades et des murs intérieurs de la salle de La Sablière



› ravalement des façades de la mairie.



Ces opérations, qui n'ont coûté à la commune que les produits utilisés, ont permis de maintenir ces bâtiments communaux en bon état de fonctionnement et de réaliser des économies substantielles.

## Aménagements cyclables

Grâce à un travail collectif mené notamment par l'adjoint en charge de la voirie, en lien avec la commune de Beautiran, un projet d'itinéraire aménagé permettant de relier Ayguemorte-les-Graves à la gare de Beautiran à vélo a été proposé au président de la Communauté de communes de Montesquieu.

À l'occasion des vœux de la municipalité 2025, Monsieur Bernard Fath a remis à Madame le Maire un courrier et une fiche-action précisant que l'itinéraire proposé serait traité en priorité dans le cadre de l'étude opérationnelle du Schéma directeur des itinéraires cyclables.

Promesse tenue !

Plusieurs réunions ont déjà eu lieu avec le cabinet d'études et les communes concernées.

